

URPS DES CHIRURGIENS-DENTISTES RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 JUIN 2024

Qui s'est déroulée à l'antenne de l'URPS Médecins
« Vallée des Vignes »
27, avenue d'Italie – 80090 AMIENS

Membres élus présents :

- Dr BALBI Thomas
- Dr BISERTE Marie
- Dr BLOQUET Grégory
- Dr CALOONE Benoît
- Dr COPPI Jean-Paul
- Dr CORDET-DRON Marianne
- Dr DROUET Julie
- Dr HERLEM Jean-Pierre
- Dr LEMAN Christophe
- Dr MOLLET Christelle
- Dr TRUONG Lisa

Le président ouvre la séance. Dix membres sont présents. Quatre sont représentés :

Le Dr Sophie BRASSART est excusée

Le Dr Anne-Isabelle GALLANT absente, a donné pouvoir au Dr Jean-Pierre HERLEM

Le Dr Sylvia MERCIER absente, a donné pouvoir au Dr Benoît CALOONE

Le Dr Aline PARIS absente, a donné pouvoir au Dr Christophe LEMAN

Le Dr Laura WANGLIN-DEMOLIN absente, a donné pouvoir au Dr Thomas BALBI

Le quorum étant atteint l'Assemblée peut se dérouler normalement.

Sont invités à participer à l'assemblée :

M. Jean-Paul COPPI, élu et secrétaire général sortant

M. Marco CARTENI, commissaire aux comptes, Nord Est Compta

Mme Françoise DESSENNE, cheffe de mission, FIDECA

M. Thibault DEROZIER, expert-comptable de FIDECA

M. Lucas DUPONT, coordonnateur de l'URPS

Mme Camille LEGRAND, chargée de mission de l'URPS

Mme Sabrina PECHON, référente administrative de l'URPS

1. Tour de table et présentation de la nouvelle élue en remplacement du Dr COPPI

Un tour de table est réalisé où chaque participant se présente.

Nous accueillons le Dr Christelle MOLLET qui prend la suite du Dr Jean-Paul COPPI en tant qu'élue de l'URPS. Également, M. Thibault DEROZIER, qui remplace M. Philippe BONDU dans ses fonctions d'expert-comptable à l'agence Fideca.

2. Approbation du PV de l'AG du 13 décembre 2023 (vote) (ANNEXE n°1)

Aucune remarque n'est apportée sur le PV de l'AG du 13 décembre 2023.

Vote pour l'adoption du PV de l'AG du 13 décembre 2023

Pour : 14

Le PV est adopté à l'unanimité.

Le Dr Jean-Pierre HERLEM s'interroge sur la diffusion des affiches sur les violences faites aux soignants. Les affiches sont disponibles sur le site de l'URPS. Cela a fait l'objet d'un mail informatif à destination de tous les chirurgiens-dentistes de la Région.

3. Election du poste du Secrétaire Général

Candidature pour le poste du Secrétaire Général :

Le Dr Christelle MOLLET se présente.

Vote à bulletins secrets

Dr Christelle MOLLET : 14 voix

Le Dr Christelle MOLLET est élue Secrétaire Générale de l'URPS à l'unanimité

4. Election de la commission de contrôle

Candidatures pour constituer la commission de contrôle :

Le Dr Julie DROUET, le Dr Anne-Isabelle GALLANT et le Dr Laura WANGLIN-DEMOLIN proposent de reconduire leur mandat.

Vote à mains levées

Le Dr Julie DROUET, le Dr Anne-Isabelle GALLANT et le Dr Laura WANGLIN-DEMOLIN : 14 voix

La commission de contrôle est renouvelée à l'unanimité

5. Bilan financier (activités et trésorerie) pour l'exercice 2023 (ANNEXE n°2)

- Présentation des comptes

M. DEROZIER présente une lecture des comptes pour l'exercice qui a débuté du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 920 772 euros.

Le compte de résultat affiche un total produit de 588 007 euros et un total de charges de 473 796 euros, dégageant ainsi un résultat excédent de 114 211 euros.

Quelques précisions :

Le compte de résultat fait apparaître les 3 principales sources de revenu de l'URPS :

- la subvention ACOSS de 496 980€
- les participations aux formations pour 51 000€
- les subventions liées aux projets (ex : projet antibiorésistance avec l'URPS Pharmaciens - 16274€)

En ce qui concerne les charges externes, hors salaires et hors impôts de l'URPS, elles sont de 333 000 euros en 2023 alors qu'en 2022, elles étaient de 351 000 euros. Il n'y a pas de variation significative. Néanmoins, on peut citer le projet article 51 sur la régulation dentaire : aucun frais n'a été engagé en 2023.

La rémunération du personnel est au même niveau de charges sociales qu'en 2022.

Les produits financiers sont en forte augmentation. On passe de 1000 euros en 2022 à 17 000 euros en 2023. C'est dû aux placements et à la hausse des intérêts. Cette somme est imposée à 24%.

Les budgets du projet antibiorésistance et du projet de régulation article 51 n'ont pas été consommés et ont été reportés sur l'année suivante. Les fonds restent disponibles et sont cantonnés à ces projets.

L'ensemble dégage un résultat de 114 211 euros.

- Rapport de la commission de contrôle (Vote)

Compte de résultat positif

- Augmentation des charges corporelles avec l'achat de matériel informatique.
- Augmentation des avances sur commande dû notamment aux acomptes versés en 2023 pour des projets qui se déroulent en 2024 (réservation des salles pour le projet violences faites aux soignants à titre d'exemple)
- Augmentation des dettes fournisseurs qui s'expliquent par le paiement en 2024 des notes de frais de fin d'année mais aussi des facturations de décembre des CESU pour l'AFGSU reçues après le 31

décembre 2023.

- Les charges d'exploitations ont un peu augmenté concernant les salariés puisqu'il y a eu 2 départs (paiement des congés payés) et 2 arrivées.

Vote :

Pour : 8

Contre : 6 (Dr CALOONE, Dr HERLEM, Dr LEMAN, Dr GALLANT, Dr MERCIER, Dr PARIS)

Adoptés à la majorité des présents

- **Rapports du commissaire aux comptes (rapport sur les conventions réglementées et Rapport sur les comptes annuels) (Vote)**

M. CARTENI propose de lire quelques passages du rapport sur les comptes annuels et le rapport spécial sur les conventions réglementées.

- Rapport sur les comptes annuels :

Les comptes présentés ont été vérifiés par le commissaire aux comptes qui certifie que « *les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations sur l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association URPS Chirurgiens-dentistes des Hauts-de-France à la fin de cet exercice* ».

- Rapport spécial sur les conventions réglementées :

M. CARTENI propose de lire quelques passages du rapport sur les conventions réglementées dans lequel est relaté tout ce qu'il s'est passé au cours de l'exercice 2023. Ce rapport ayant été communiqué aux élus au préalable.

A la demande du Dr Jean-Pierre HERLEM, le libellé concernant l'indemnisation du Dr Alice BARAS en 2023 sera modifié.

Vote :

Pour : 8

Contre : 6 (Dr CALOONE, Dr HERLEM, Dr LEMAN, Dr GALLANT, Dr MERCIER, Dr PARIS)

Adoptés à la majorité des présents

- Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2023 et du rapport Financier sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023 (Vote)

Vote :

Pour : 8

Contre : 6 (Dr CALOONE, Dr HERLEM, Dr LEMAN, Dr GALLANT, Dr MERCIER, Dr PARIS)

Adoptés à la majorité des présents

- Affectation du résultat (Vote)

Vote :

Pour : 14

Adopté à l'unanimité

6. Rapport moral et d'activités

Le Dr BALBI présente le rapport moral.

Dans le cadre de nos missions (cf. statut de l'URPS), en 2023, nous avons continué à travailler avec notre organisme de tutelle l'ARS Hauts-de-France et sur les thématiques suivantes :

Prévention : violences faites aux soignants, dépistage des cancers des voies aérodigestives avec le COL, projet tripartite sur les addictions

Médico-social : parcours en santé bucodentaire dans les EHPAD

La mise en œuvre du PRS et du PRSE

Offre de soins : Problématique des centres de soins déviants (loi KATABI et déconventionnement), Démographie professionnelle et besoin de santé, notamment, l'étude réalisée avec M. Olivier LACOSTE dont 5 propositions sont ressorties de ce travail :

- Déléguer des actes aux assistant(e)s dentaires (rappel du dossier ADQ2)
- Mettre en place un guichet unique afin de faciliter les installations de jeunes praticiens
- Proposer aux étudiants un stage actif d'initiation à la vie professionnelle pour acquérir expérience et apprentissage de terrain
- Susciter des vocations auprès des lycées originaires de territoires prioritaires
- Assurer une prise en charge de proximité dans les hôpitaux des zones sous-dotées

Stratégie régionale de santé : CODAMUPS-TS, CTS, E-santé, déploiement et utilisation des systèmes de communication et d'information

L'indicateur d'activité global de notre union est en hausse malgré un investissement des élus très disparate

- Continuité dans les projets internes

Journées séminaire sur les sociétés d'exercice libérale

Les troubles alimentaires pédiatriques

Les addictions

Régulation des urgences dentaires dans le cadre de l'article 51

Les violences faites aux soignants (malgré que le projet n'ait pas été soutenu par l'ARS)

Étude sur le non recours aux visites de contrôle

Le Dr Jean-Pierre HERLEM évoque le manque de participation des chirurgiens-dentistes. S'en suit une discussion et des échanges d'idées afin de relever le taux de participation : communication (mailings et sms déjà faits), déplacements, anticipation, etc.

- Nous continuons notre coopération dans le cadre des projets Inter URPS HDF :

Nous participons :

- Aux réunions plénières ou commissions sur le médico-social et qualité, prévention et ETP ainsi que l'offre de soins et le SICP (Système d'Information et de Communication Partagée)
- Aux différents projets en Inter URPS : addiction sevrage tabagique, violences faites aux femmes, sensibilisation des professionnels de santé libéraux aux handicaps psychiques et à la reconnaissance MDPH, parcours de santé des aidants, exercices coordonnés et CPTS

Nous poursuivons nos activités en lien :

- Avec l'université (commission CESP)
- Avec le COL (Centre Oscar Lambret) pour l'organisation d'un webinaire : *“Les signaux d'alerte des cancers ORL/VADS au cabinet dentaire : repérage et orientation”*
- Avec le Dr BARAS : avancement du guide : « Déchets et Chimie au cabinet dentaire : Moins c'est mieux » avec le partenariat des CPIAS PACA et le CPIAS ARA

Avec les CPAM (service de santé et direction du risque dans le cadre de la cellule de surveillance)

Avec l'OR2S dans le cadre de l'étude « Harmonisation des bilans de santé dans les HDF »

Et bien sûr, les CESU de nos 5 départements, dans le cadre des formations AFGSU niveau 2

La parole est donnée à M. DUPONT et au Dr BISERTE pour la présentation du rapport d'activités du 1^{er} semestre 2024

Formations AFGSU 2

Ces formations sont organisées en collaboration avec les CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences) et au sein des CESU des 5 départements de la région.

Sessions du 2^e semestre 2024 :

Recyclage (1 jour)		
Ville	Nombre de sessions	Nombre de participants
AMIENS	1 session	9 CD – 2 AD
ARRAS	1 session	9 CD – 2 AD
BEAUVAIS	1 session	Annulée faute d'inscription (1/12)
LAON	1 session	3 CD – 3 AD
LILLE	2 sessions	24 CD
TOTAL	5 sessions réalisées	45 chirurgiens-dentistes et 7 assistantes dentaires

Formation initiale (3 jours)		
Ville	Nombre de sessions	Nombre de participants
AMIENS	1 session	9 CD – 2 AD
ARRAS	1 session	7 CD – 1 AD
BEAUVAIS	1 session	Annulée faute d'inscription (4/12 inscrits)
LAON	1 session	Annulée faute d'inscription (3/12 inscrits)
LILLE	3 sessions	23 CD – 2 AD
TOTAL	5 sessions réalisées	39 chirurgiens-dentistes et 5 assistantes dentaires

Recyclage

Amiens : 12 octobre – Arras : 17 octobre et 14 novembre – Beauvais : 10 octobre – Laon : 10 octobre – Lille : 12 septembre et 21 novembre

Initiale

Amiens : 20 au 22 novembre – Arras : 9 au 11 octobre et 20 au 22 novembre – Beauvais : en attente du CESU 60 – Laon : 20 au 22 novembre – Lille : 18 au 20 septembre et 4 au 6 décembre

Retour sur les projets internes

Antibiorésistance

Projet porté par notre URPS avec l'URPS Pharmaciens HDF et financé par l'ARS

- Rédaction de fiches outils destinées aux pharmaciens sur les pathologies dentaires : symptômes et traitements
- Validation et complément de l'URPS Pharmaciens HDF sur la posologie des traitements
- En cours d'actualisation pour une mise en page avec le graphiste de l'URPS Pharmaciens HDF

Violences faites aux soignants

Projet porté sur fonds propres

- Création d'une affiche de prévention destinée aux praticiens avec une école de communication (Ynov)
- 2 journées de sensibilisation :
 - 28 mars 2024 à Lille avec 40 participants (1 absent)
 - 11 avril 2024 à Amiens avec 18 participants

Résultat du questionnaire de satisfaction :

- Qualité des intervenants saluée
- Souhait de reconduire les journées
- Sujets abordés conformes aux attentes

Cancers ORS / VADS

Projet porté en partenariat avec le Centre Oscar Lambret

- Webinaire organisé le 18 avril 2024 : *“Les signaux d’alerte des cancers ORL/VADS au cabinet dentaire : repérage et orientation”*

Participants :

Taux d’inscription important : 83 / taux de participation : 37

Santé Environnement

Projet porté en partenariat avec l’URPS PACA et l’URPS IDF

- Avancement du guide « Déchets et Chimie au cabinet dentaire : Moins & Mieux ! » :
 - Partenariat avec le CPIAS PACA et le CPIAS ARA
 - Validation de la page de couverture du guide

Parcours coordonné en santé bucodentaire

Expérimentation diligentée par l’ARS d’un parcours en santé bucco-dentaire coordonné pour les personnes âgées en EHPAD.

Deux EHPAD sur 2 territoires seront pilotes pour structurer ces parcours : Valenciennois et Boulonnais.

- Participation aux COPIL ARS
- Prise de contact avec les infirmières référentes en santé Bucco-dentaire et avec Handident pour une meilleure coopération.

Retour sur les projets en inter URPS

Tripartite Addictions -Conférence ADF

- Réunion des acteurs du territoire – Valenciennes / Calais
- Diffusion formation e-learning EHESP - MILDECA
- Préparation session ADF

Démographie

Réunion à l’ARS pour la présentation du nouveau Zonage pour la profession.

Positionnement attendu de l’URPS vis-à-vis des possibilités de reclassement des zones sous-dotées en zones très sous dotées.

Système d'information

- Club utilisateurs outils socles nationaux
- Projet d'un annuaire régional
- Préparation webinaire INS
- Réunion de préparation au webinaire cybersécurité

Commissions

- Plénières inter-URPS politique : 9 janvier, 20 février, 16 avril 2024
- Inter-URPS CPTS : journée régionale le 30 mai 2024
- MEDVIGIE – vigilances : 24 janvier 2024
- CTS de l'Oise : AG le 21 mars 2024
- CODSEC 62 : me 21 mars 2024
- Commission de répartition des postes d'interne en odontologie (ARS) : 12 mars 2024
- CESP : le jury s'est réuni le 15 février 2024

Vote :

Pour : 8

Abstention : 6 (Dr CALOONE, Dr HERLEM, Dr LEMAN, Dr GALLANT, Dr MERCIER, Dr PARIS)

Adoptés à la majorité des présents

7. Date, heure et lieu de la prochaine assemblée générale

La prochaine Assemblée Générale est fixée le mercredi 11 décembre 2024 à Lille à 15h.

8. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La Secrétaire Générale
Dr Christelle MOLLET



Le Président
Dr Thomas BALBI

